

Revue du Centre (Châteauroux)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Académie du Centre. Revue du Centre (Châteauroux). 1879-1895.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

LES SAINTS DU BERRY

SAIN T HONORÉ¹

Honoré, né à Buzançais, dans le diocèse de Bourges, vers la fin du treizième siècle, avait été élevé par ses parents dans la crainte du Seigneur et l'amour du prochain.

Après la mort de son père, continuant la profession de celui-ci, il s'occupait du commerce des bestiaux et allait acheter, en Poitou, des bœufs, qu'il revendait en Berry. Quant à ses profits, qui étaient considérables, il en employait une partie à l'accroissement de l'aisance de sa vieille mère, objet de toutes ses affections, et l'autre au soulagement des malheureux; il aimait surtout à doter les mariages pauvres. Sa probité était devenue proverbiale et son nom, populaire, dans les deux provinces.

Sa mère se lamentait sur les voyages de son fils. Un jour, elle le prit à part, dans un petit jardin, contigu au logis; là, assise avec lui sous un laurier, la main dans la main, les regards tournés vers le ciel, elle le conjura de ne plus la quitter. Honoré lui expose qu'il a des engagements à remplir, des comptes à régler, et lui demande la permission de faire un dernier voyage. « Je ne puis, réplique la mère, me faire à la pensée de rester encore un mois sans nouvelles.... — Chère mère, reprit Honoré, en montrant l'arbre sous lequel ils étaient placés, si vous

1. Extrait de la *Vie des Saints*, de Mgr Paul Guérin, camérier de S. S. Léon XIII, auteur des *Petits Bollandistes*; illustration de Yan'Dargent; Victor Palmé, éditeur.

voulez avoir à chaque instant de mes nouvelles, regardez le beau laurier planté par mon père le jour de ma naissance : son état vous indiquera le mien. Ne m'avez-vous pas raconté vous-même que, durant une grosse maladie de mon enfance, il se mit à jaunir et à languir, et qu'il reverdit dès que je revins à la santé ? »

En effet, quand Honoré fut parti, sa mère observa chaque jour le laurier. Un matin, ô douleur ! elle le trouva desséché en une nuit !

Voici la cruelle catastrophe qui était arrivée : Un jour Honoré découvrit dans son troupeau une génisse qui ne lui appartenait pas ; c'étaient ses domestiques qui l'avaient dérobée. Il leur ordonna de la restituer sur-le-champ. Ceux-ci, furieux de se voir découverts, et craignant les suites de leur délit, profitèrent du moment où leur maître se penchait au bord d'une fontaine pour apaiser sa soif, et l'assassinèrent lâchement.

C'est ainsi qu'Honoré, après une vie consacrée toute entière aux œuvres de la charité, succomba martyr de la justice.

De nombreux miracles répandirent la renommée de sa sainteté. Dans l'église de Thezenay (diocèse de Poitiers) existent encore la tête et une partie du vêtement du saint. Son corps, qui se conservait à Buzançais, a été détruit par l'impiété des calvinistes, en 1562. Saint Honoré fut canonisé par Eugène IV, en 1444. On célèbre sa fête le 9 janvier.

Mgr Paul GUÉRIN.

